

CONCEPTION

1

L'organisation intérieure de l'Ehpad Le Conte, à Pomarez (40), s'articule autour d'une mezzanine et de patios lumineux.



© Patrick Valdes / A+Architecture

Lieu de vie, lieu de travail

Mêlant approches hôtelière et hospitalière, les programmes neufs cherchent à s'adapter au vieillissement de la population accueillie en préservant un cadre humain.

Au titre de la loi du 2 janvier 2002, la création d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est soumise à l'obtention d'une convention tripartite entre le Conseil départemental, l'Agence régionale de santé (ARS) et le préfet. Elle est le fait d'un maître d'ouvrage public, semi-public ou privé qui en confie la conception le plus souvent par voie de concours à une équipe d'architectes. Les projets neufs varient entre 60 et 200 lits (80 à 120 lits représentant à la fois un calibrage standard et un optimum de fonctionnement). Classés en ERP de type J par la réglementation sécurité incendie, ils sont subdivisés en unités de quatorze lits. Ce type J est spécifique à la prise en charge des personnes âgées, mais il est bâti sur le principe du type U, qui lui relève de l'hospitalier. En cas d'incendie, il permet un transfert latéral d'une unité à l'autre, via une évacuation verticale par escalier et ascenseur.

Les programmes neufs comportent des chambres individuelles d'une surface minimale de 18 m². Les chambres doubles se font rares, nombre de gestionnaires leur préférant les chambres communicantes. « En dessous de 21 m², il est souvent difficile d'intégrer l'ergonomie nécessaire à la prise en soin de personnes de plus en plus dépendantes et de trouver la place pour que celles-ci investissent l'espace. Une chambre individuelle de 21 à 22 m² est plus satisfaisante », note Guillaume Montéville, architecte à l'agence AWGA.

Une relation forte à l'extérieur

Les unités d'hébergement sont complétées de salles à manger, salons, lieux d'activités et d'animation, ainsi que de locaux dédiés à la logistique et au personnel, médical, administratif et d'entretien. Certains Ehpad possèdent leur propre production de repas. Tous disposent d'espaces extérieurs, sou-

vent situés à proximité immédiate d'une terrasse ou d'un patio. « La difficulté est de nicher ces espaces dans l'architecture pour qu'ils soient comme de petits cocons extérieurs, à l'abri du vent, bien exposés au soleil, mais où la lumière sera adoucie », explique Marie Lebecq, chef de projet à l'agence A+ Architecture. Les commandes récentes voient se développer les entités dédiées aux troubles neurodégénératifs (type Alzheimer). Il s'agit notamment d'unités d'hébergement renforcées (UHR), unités hermétiques et autonomes de quatorze à vingt places, ou de pôles d'activités et de soins partagés (Pasa) qui offrent un accueil en journée pour des résidents en unité classique.

De nombreux projets récents, à Paris et en province, rappellent combien une réponse contextuelle est la plus à même de respecter le programme des maîtres d'ouvrage tout en veillant au bien-être des personnes et à l'adaptation de la prise en soin pour le personnel et les familles. Luc Poux, architecte associé de l'agence Naud & Poux, défend ainsi l'importance du contact de l'Ehpad avec la vie extérieure. « Les personnes âgées ont besoin de voir les gens, les enfants, depuis leur logement, elles n'ont pas de problème avec le bruit, au contraire. » D'où l'idée de privilégier une implantation au plus près de la ville ou, lorsque cela n'est pas possible, de scinder une résidence en deux pour créer du vis-à-vis.

Une organisation verticale

L'enjeu est aussi de préserver une dimension humaine et familiale et de mettre en place une fonctionnalité efficace, notamment en termes de flux ou de distances parcourues. C'est une des raisons pour laquelle les maisons de retraite sont rarement de plain-pied. « Le personnel des Ehpad n'est pas pléthorique, il ne faut donc pas allonger son parcours, mais plutôt lui offrir la possibilité de passer plus de temps auprès des résidents », remarque Luc Poux. De nombreux établissements optent ainsi pour une restauration à l'étage, de petites salles à manger et des offices de réchauffage répartis à tous les niveaux.

Ceci étant, la conception d'un Ehpad est souvent technique. Comme l'illustre Marie Lebecq, « il s'agit de superposer des entités qui ne sont pas forcément perméables pour les résidents, mais le sont pour les soignants et la partie logistique. Cette perméabilité doit avoir lieu à plusieurs moments de la journée, sans remettre en question ni la sécurité et ni le fonctionnement de l'établissement. »



© Julien Lenoir



© Jean-Marie Merthier

Une autre difficulté consiste aussi à ne pas laisser le médical gommer la nécessaire dimension hôtelière des lieux. D'où la préférence donnée aux revêtements carrelés des salles de bains, aux éclairages indirects dans les chambres ou encore à l'intégration de volumes verriers avec allège vitrée basse pour offrir aux résidents une vue sur l'extérieur y compris depuis leur lit. Dans leur ensemble, les constructions font le plus souvent appel à des solutions techniques éprouvées. Les systèmes poteaux-poutres ayant l'avantage de favoriser la réversibilité future des bâtiments. Le modulaire est encore peu fréquent.

Une mixité encore peu développée

Enfin, la mixité programmatique est peu répandue en Ehpad. Sa mise en œuvre se heurte souvent à la fragilité et à la dépendance des résidents et requiert une forte volonté de la maîtrise d'ouvrage. Quelques exemples existent cependant d'association de crèches et de maisons de retraite ou de résidence étudiantes et d'Ehpad. « Cela fonctionne quand on arrive à partager des lieux – une salle polyvalente, un jardin, une cour – qui donnent sens à ces rencontres. Sinon, on est plutôt dans une juxtaposition de programmes, et je ne suis pas sûr que cela marche dans le temps », argumente Guillaume Montéville. D'autres formes de mixité voient le jour, avec le développement des unités pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV).

Virginie Pavie

Dans ses projets d'Ehpad, l'agence Naud & Poux défend l'importance de privilégier la dimension hôtelière des lieux.